Jean Pierre HEMERY
Commissaire Enquêteur

REPONSE PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Suite à la restitution de votre procès-verbal concernant l'enquête publique de la SCEA du Moulinet, je vous transmets les précisions ou les compléments d'information demandé dans votre document.

Les précisions sont les suivantes :

- Le plan d'épandage

Dans le cadre du respect de nos obligations réglementaires d'élevage IED, nous réaliserons systématiquement un Bilan Réel Simplifié annuel, qui nous permettra de connaître précisément les quantités d'azote et de phosphore produite par notre élevage. Nous pensons qu'il est intéressant de maintenir un contrôle de nos parcelles par analyses chimiques tous les 5 ans au moins, afin de suivre l'évolution des paramètres agronomiques principaux (P2O5, mais aussi potasse et pH notamment).

- L'Alimentation en eau

La récupération des eaux pluviales sur le site de l'élevage est une solution d'actualité. La SCEA du Moulinet s'engage à la mettre en place dès la construction des nouvelles installations (fosse couverte pour collecte d'eaux de toiture, destinées au lavage des fonds de fosse et mise en place de la lame d'eau du lisier flottant).

- Le bruit

La SCEA du Moulinet s'engage à faire effectuer des mesures de bruit autour de l'élevage porcin dans les délais d'un an après la fin des travaux.

Mélissa Ameline
Associée de la SCEA
du Moulinet

Steve Ameline
Gérant de la SCEA
du Moulinet